

## CCE du 21 décembre 2005 déclaration des élus CGT

Gagner

c'est possible

Depuis leur prise de mandat à l'issue des dernières élections, les élus CGT sont bien obligés de constater l'attitude d'obstruction quasi systématique de l'employeur, président de ces instances.

Transmission d'information parcellaires (quand elles sont transmises dans les délais), consultation au p'tit bonheur la chance, autisme face aux propositions et argumentations des élus, etc...

On est bien loin de l'écoute attentive des élus et du respect total de la législation et réglementation en matière de droit du CCE qui devrait permettre la prise en compte des intérêts collectifs des salariés.

> En conséquence, les élus CGT décident de quitter la séance du CCE et de boycotter les réunions futures du CCE par leur non présence tant que l'employeur entravera le fonctionnement normal et légal du CCE.